

Retournement d'entreprise

**ECTS : 6**

**Description du contenu de l'enseignement :**

Cet enseignement, en partenariat avec l'ARE (l'Association pour le Retournement des Entreprises), se déroule sur le semestre sous le mode projet.

Après deux jours intensifs d'enseignements sur les différents aspects du retour de l'entreprise (aspects audit, juridiques, management de transition, relations bancaires, communication de crise), les étudiants sont répartis en équipe de 5 personnes environ. Chaque équipe se voit attribuée un cas réel d'entreprise qui a connu des difficultés. Epaulée par un coach, spécialiste du retour de l'entreprise et membre de l'ARE, chaque équipe va, au cours du semestre, faire un diagnostic des difficultés de l'entreprise et proposer un plan de retour de l'entreprise. A la fin du semestre, chaque équipe présente son plan de retour devant un jury de 8 membres dont un est membre du comité de direction de l'entreprise qui a connu des difficultés et est parvenue à se retourner.

**Compétence à acquérir :**

Identifier les problèmes d'une entreprise en grandes difficultés.

Proposer des scénarios de sortie de crise qui prennent en compte les intérêts des parties prenantes (fournisseurs, banque, salariés, actionnaires)

**Mode de contrôle des connaissances :**

30% sur la dynamique de l'équipe

30% sur le dossier préliminaire

40% sur le plan de retour proposé au jury final

**Document susceptible de mise à jour - 16/02/2026**

**Université Paris Dauphine - PSL - Place du Maréchal de Lattre de Tassigny - 75775 PARIS Cedex 16**